

lumo

***L'investissement
au service de
la transition
écologique***

investissements



Lumo est une plateforme d'investissement en ligne. Créée en 2012, elle permet aux particuliers et aux entreprises de donner du sens à leur épargne en finançant des projets à impact positif, utiles à la transition écologique. Depuis 2018, Lumo a rejoint le groupe Société Générale.

Nos missions - Développer l'ouverture des projets à impact positif

Il existe de nombreux placements financiers. Notre objectif est de proposer à chacun d'œuvrer en faveur d'une économie réelle. C'est pourquoi notre action est basée sur 3 piliers :

Après des particuliers : Mobiliser les investissements et l'épargne des Français vers des produits financiers au service de l'urgence écologique.

Après des entreprises expertes dans ce domaine : Développer l'ouverture des projets à impact positif au financement participatif afin de favoriser l'engagement citoyen.

Après des établissements financiers : Diversifier les offres existantes en proposant des produits financiers où chacun peut choisir le projet dans lequel il investit.

Caractéristiques des investissements

Type de produit

Obligations⁽¹⁾, obligations convertibles, minibons⁽²⁾

Durée de l'investissement - 3 à 5 ans (non liquide)

L'appel à investissement est limité dans le temps (*une fois le projet mis en ligne sur la plateforme Lumo, vous avez entre 1 et 3 mois pour investir*)

Rémunération

4 à 7% brute annuelle⁽³⁾

Intérêts perçus à fréquence trimestrielle, semestrielle ou annuelle

Remboursement du capital in fine sur votre tirelire Lumo que vous pouvez utiliser pour :

- Réinvestir sur un autre projet qui vous intéresse sur la plateforme Lumo
- Effectuer un virement sur votre compte bancaire

Éligibilité investisseurs

Particuliers et personnes morales

Les projets à financer sont accessibles aux personnes résidant (résidence principale ou secondaire) dans les zones situées à proximité de l'unité de production.

1. Les obligations sont logées chez l'émetteur sous le régime du titre nominatif.

2. Un minibon est un bon de caisse faisant l'objet d'une intermédiation par une plate-forme de financement participatif tenue par un Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) ou un Prestataire de Services d'Investissements (PSI)

3. Taux constatés sur les projets réalisés entre 2017 et 2019.



Investir avec Lumo

Étape 1

Sélectionnez les projets qui vous intéressent

Installations solaires, hydrauliques, éoliennes, géothermiques...
Quels sont les projets dans lesquels vous souhaitez investir en priorité ?

Étape 2

Découvrez les spécificités de chaque projet

Risques identifiés, impacts environnementaux et locaux, rentabilité financière... Nous vous donnons toutes les informations à connaître, en toute transparence.

Étape 3

Investissez dans l'un ou plusieurs de ces projets

Pour chaque projet, vous choisissez le montant de votre investissement.

Suivez l'évolution de votre investissement

Une fois le projet financé, visualisez l'impact et la rentabilité de votre placement sur votre tableau de bord.

Vous êtes remboursés avec les intérêts

Durée, taux, fréquence et forme : toutes les modalités de rémunération sont fixées à l'avance pour chaque projet (hors risques énoncés)

Notre exigence

Chacun des projets proposés fait l'objet d'une analyse rigoureuse : nous mesurons sa capacité à voir le jour, à atteindre les objectifs fixés en phase d'exploitation et vous informons du niveau de risque associé. Notre exigence s'applique autant à la viabilité des projets sélectionnés qu'à la qualité du service que nous proposons chaque jour.

Nous voulons valoriser vos choix et vos convictions. Vous permettre d'investir ou de vous investir à nos côtés.

Parce que pour nous ...

Vos valeurs ont de la valeur !

Vos avantages



Des investissements innovants avec un impact positif sur l'environnement



Un bon couple rendement / risque



Une diversification de votre épargne avec une fiscalité simple

La sélection des projets

Le secteur des énergies renouvelables nécessite d'importants investissements pour la réalisation des projets. Aussi, le financement de ces projets est généralement réparti comme suit :

La/Les banque(s)

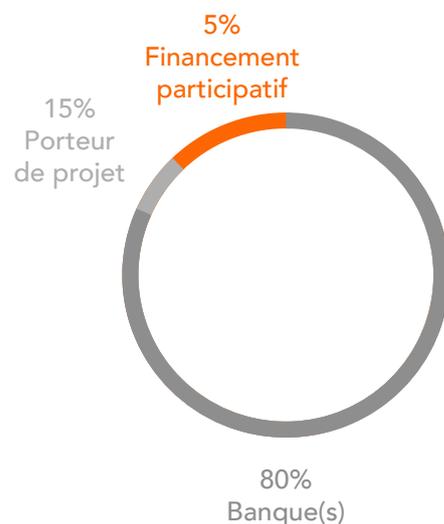
Elle(s) apporte(nt) entre 80 et 90% du financement sous forme de dette bancaire à long terme (15 à 20 ans). Le projet rembourse ainsi sa dette avec les revenus issus de la vente de l'électricité produite.

Le porteur de projet

L'entreprise spécialiste des énergies renouvelables qui mène le projet apporte en général entre 10 à 20% du financement.

Le financement participatif

Il représente 5 à 10% du financement et permet de proposer aux investisseurs l'accès à des produits d'épargne qui favorisent la transition écologique.



Le rôle de Lumo est de vous permettre d'accéder à des supports d'investissement de qualité et de veiller à la protection de vos intérêts sans compromis sur le rendement financier. Toute demande de financement effectuée sur notre plateforme fait l'objet d'une analyse en profondeur du projet qui doit permettre de statuer sur son éligibilité. Si nécessaire, un comité de sélection se réunit afin de valider ou non le dossier.



Investir dans le futur

Préparons le monde d'après...

Pour faire de votre épargne une ressource utile pour la transition écologique, rejoignez les investisseurs Lumo.

Pour agir maintenant, c'est ici

lumo-france.com

Chez Lumo, nous entretenons une ambition : celle d'être une entreprise qui génère un impact positif, qui place sa mission avant des intérêts personnels. Nous ne voulons pas être la meilleure entreprise du Monde. Nous voulons être meilleure pour le Monde.

Certified



Corporation

B Corp est une communauté internationale d'entreprises aux valeurs partagées et portant la volonté de mettre leur efficacité et leur créativité au service de l'intérêt général. Lumo est aujourd'hui la seule plateforme française d'épargne participative dédiée aux énergies bas carbone à être certifiée B Corp.

lumo — *investissements*

132 rue Fondaudège

33 000 Bordeaux

06 17 14 74 60

support@lumo-france.com

www.lumo-france.com



Lumo vous recommande d'être vigilant avant tout investissement. Les investissements comportent un risque d'illiquidité, un risque d'avoir un rendement inférieur aux attentes et un risque de perte totale ou partielle du montant investi. Diversifiez votre épargne, n'investissez que l'argent dont vous n'avez pas besoin à court terme et n'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas.

Immatriculé à l'ORIAS sous le n°13000893 RCS Bordeaux 749 957 486